

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Bilan-5-ans-d-actions-pour-une-montagne-durable-ANMSM.html>

L'Association Nationale des Maires des Stations de
Montagne (ANMSM) présente le

Bilan de 5 années d'actions pour une montagne durable

- Développement Durable en action -



Date de mise en ligne : vendredi 29 mars 2013

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés


A la veille de la semaine du développement durable (du 1er au 7 avril 2013), l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) présente le bilan des actions menées par les 52 stations signataires de la Charte nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne.

Créée en 2007 par l'ANMSM en partenariat avec l'ADEME et l'association Mountain Riders, cette charte vise à apporter aux stations de ski un cadre d'action et des outils (diagnostic, aide à la décision...) pour la mise en oeuvre d'actions « durables » dans les domaines de l'eau, l'énergie, la gestion des déchets, la mobilité, la préservation des paysages et de la biodiversité...

En **2013**, le bilan est positif avec près de 2400 actions d'envergure recensées et un encouragement à poursuivre les efforts pour une montagne durable !

 **2007 : Création d'une Charte nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne**

Dès **2006**, consciente des enjeux liant évolutions sociétales et incertitudes climatiques, l'ANMSM a initié un travail de réflexion en partenariat avec l'ADEME et l'association Mountain Riders. Après un an de travail, une Charte en faveur du Développement Durable voit le jour. Elle propose 130 engagements et 8 axes d'actions adaptées aux spécificités des communes supports de stations de ski.

 **Objectifs** : stimuler la prise de conscience et inciter les stations volontaires à mettre en oeuvre une démarche pro-active de développement durable.

 **Principe** : l'ANMSM propose aux stations signataires des outils et un accompagnement personnalisé pour :

réaliser un diagnostic, favoriser la concertation entre les différents acteurs de la commune afin de définir les actions prioritaires à mettre en oeuvre, dans une démarche d'amélioration continue.

▶ **Parmi les outils proposés** : logiciel e-carbone, kit de suivi et de formalisation de projet, plateforme de documentation, d'échanges de bonnes pratiques et de discussion pour les stations.



2013 : 52 stations signataires et près de 2400 actions variées en faveur d'une montagne durable

5 ans après sa création, la Charte a été signée par plus de la moitié des stations adhérentes à l'ANMSM (52 sur 99 au total). Ces dernières ont mis en oeuvre près de 2400 actions en faveur du développement durable. C'est la preuve qu'elles ont réussi à mobiliser des moyens financiers et humains pour traduire leur engagement dans leurs politiques publiques.

▶ [Visualiser la charte au format .pdf](#)



© Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM)

Parmi les actions recensées, on peut notamment noter :

Aménagement

▶ Intégration des principes du développement durable dans le Plan local d'urbanisme (PLU) : obtention de labels (Label Patrimoine du XXe siècle...)

Bâtiment

▶ Construction de bâtiments Haute Qualité Environnementale (HQE), certification de logements Très Haute Performance Energétique (THPE)

Paysages et espaces naturels

- ▶ Balisage des câbles dangereux pour les oiseaux, création de zones de protection pour certaines espèces, réduction du nombre de pylônes

Energie

- ▶ Création de microcentrale hydro-électrique, de chaufferie bois, politique de réduction des consommations

Eau

- ▶ Dimensionnement adapté de station d'épuration, mise en place de digesteurs de boues d'épuration, de schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE)

Déchets

- ▶ Création de déchetterie à proximité, désignation d'ambassadeurs du tri chargés d'informer les populations permanentes et touristiques

Transports

- ▶ Développement d'espaces piétons, diminution de la quantité de sel épandu, vente de forfaits groupés avec un accès train et bus

Tourisme

- ▶ Replantation d'essences locales sur le domaine, optimisation du plan de damage, certification ISO14001 des remontées mécaniques

Social

- ▶ Accueil de tous les publics, mise en accessibilité des bâtiments communaux, création de logements pour les saisonniers



© ATOUT France/Nicole Lajeune

© Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM)

Plus de 10% des actions relatives à l'énergie

En 2009, plusieurs stations se sont livrées à la réalisation d'un Bilan Carbone® pour dresser un état des lieux précis de leurs émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Cette analyse a révélé que la majorité de ces émissions était concentrée dans le transport de personnes (57%) et les usages énergétiques des bâtiments (27%). L'activité « ski » ne représente en moyenne que 2% des émissions de GES.

Ces résultats ont permis d'établir des recommandations générales pour toutes les communes supports de station. Dans le secteur de l'énergie, elles ont conduit à mettre en place des actions ciblées pour répondre aux besoins d'efficacité énergétique des bâtiments, de développement des énergies renouvelables ou encore de maîtrise de la demande d'énergie dans tous les secteurs.

Par exemple : création d'une chaufferie biomasse à La Plagne, chauffage par géothermie à Tignes, optimisation de l'éclairage public à Valberg et à Besse Super Besse, approvisionnement en électricité verte à Chamrousse et Font-Romeu, énergie solaire à Courchevel, aux Houches et à Vaujany, tests de véhicules électriques à la Bresse et à Megève...



© ATOUT France/Jean François Tripelon-Jarry

© Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM)

« Nous sommes fiers de présenter ce bilan et de constater concrètement que les enjeux de développement durable sont désormais mieux intégrés et pris en compte dans les politiques publiques des stations de montagne et en amont de chaque projet. Après cette phase de 5 années riches en émulation, il est essentiel de communiquer sur ces actions et de continuer à innover. Et pour ne pas céder à l'essoufflement, nous lançons en 2013 l'étude d'un volet social qui viendra compléter notre Charte. » déclare Gilbert Blanc-Tailleur, Président de l'ANMSM

Post-scriptum :



A propos de l'ANMSM :

L'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne (ANMSM) représente à ce jour 111 communes supports de 99 stations de montagne, réparties sur cinq massifs français : Alpes du Nord et du Sud, Auvergne, Jura, Pyrénées, Vosges. L'ANMSM intervient auprès des Pouvoirs Publics pour défendre les spécificités des stations de montagne liées à leur activité touristique.

 www.anmsm.fr